

# CAP électricien - Ampara

---

 [ampara.fr/catalogue-formation-alternance/cap-electricien/](http://ampara.fr/catalogue-formation-alternance/cap-electricien/)

## CAP électricien

---

### Objectif de la formation

---

Les caractéristiques de la profession conduisent le ou la titulaire du CAP électricien à assumer des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Les activités du ou de la titulaire du CAP électricien sont :

- Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance,
- Réalisation,
- Mise en service,
- Maintenance,
- Communication (activité transverse aux autres activités).

### Accès handicapé

---

### Formation en présentiel

---

### Validation par bloc

---

### Prérequis

---

- Accès sans condition de diplôme quelque soit la voie de formation choisie
- Niveau 3ème et bonne maîtrise des compétences clé de base (mathématique, français,) pour l'accès par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- 1 an d'expérience dans le métier ou 1607 h pour un accès par la voie de la VAE uniquement

### Modalités d'accès et contacts

---

Entretien et positionnements préalables sur pré-requis et représentation du métier.

Contactez :

- Apprentissage : 0495235314
- Formation continue : 0495235314
- VAE : 0495235300

~

## **Durée de la formation**

---

### **840 heures en centre.**

La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant et sa modalité d'accès à la formation. Entrées et sorties permanente par la voie de l'apprentissage sur une alternance de 2 ans.

## **Lieux de formation**

---

Ajaccio, Porto-Vecchio, Propriano pour les matières d'enseignement général.

Ajaccio pour les matières d'enseignement professionnel.

## **Niveau**

---

Niveau 3

Formation diplômante validée par un diplôme Education Nationale CAP.

niveau 3 Européen

## **Modalités d'évaluation**

---

Contrôle en cours de formation (CCF) ou examen certificatif final incluant des épreuves écrites et orales (épreuves générales) et de pratiques professionnelles.

## **Accessibilités**

---

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée ou contacter notre référent handicap au 04.95.23.53.14

## **Passerelles**

---

Dispense des épreuves du domaine général si titulaire d'un CAP ou autre diplôme de niveau 4 délivré par l'Education Nationale

## Tarifs

---

### Nous consulter.

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant. Prise en charge par les OPCO pour la formation en apprentissage avec rémunération de l'apprenti.

Les frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peuvent être financés par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

## Délai d'accès

---

Entrée en formation tout au long de l'année. Délai d'accès à la formation entre 1 et 15 jours maximum selon disponibilité de l'entreprise.

## Demande d'informations

---

Vous souhaitez plus d'informations sur cette formation

[contactez-nous](#)

## Pré Inscription

---

Pour vous pré-inscrire en ligne à cette formation, merci de remplir le formulaire ci dessous

[Je me pré-inscris](#)



## Public visé

---

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans\* révolus
- Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.
- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une

activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier. Nous contacter)

\*possibilité de porter l'Age maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà réalisées en apprentissage, cas spécifiques – nous contacter

Par la voie de la formation continue :

– Salariés sous dispositif Projet de Transition Professionnelle ou Contrat de Professionnalisation.

– Demandeurs d'emploi (sous réserve de marchés publics de la CDC)

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) :

– Toute personne disposant au moins 1 an d'expérience dans le métier ou à minima 1607 h de façon consécutive ou non





## Modalités d'organisation pédagogiques

---

Formation en présentiel 35 h de cours par semaine

Alternance 1/3 centre et 2/3 Entreprise par la voie de l'apprentissage et de la professionnalisation

Alternance 2/3 centre et 1/3 Entreprise par la voie de la formation continue

Horaires en centre de formation : 08h00-12h00 13h30-16h30

Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif.

Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises

## Moyens techniques

---

Plateaux techniques, matériels et équipements adaptés et professionnels, outils numériques individuels, Plateforme LMS, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

## Poursuite d'études

---

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

### Exemple(s) de formation(s) possible(s):

MC Maintenance en équipement thermique individuel

MC Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques, MC Sécurité civile et d'entreprise

Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques, BP électricien(ne)

## **Perspectives professionnelles**

---

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

### **Exemple(s) de formation(s) possible(s):**

MC Maintenance en équipement thermique individuel

MC Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques, MC Sécurité civile et d'entreprise

Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques, BP électricien(ne)

## **Contenu détaillé de la Formation au 13/12/2022**

---

### **Bloc de compétences n° 1 – Réalisation d'une installation (unité EP1) :**

---

Repérer les conditions de l'opération et son contexte

Organiser l'opération dans son contexte

Réaliser une installation de manière éco-responsable

Communiquer entre professionnels sur l'opération

### **Bloc de compétences n° 3 – Maintenance d'une installation (unité EP3) :**

---

### **Bloc de compétences n° 4 – Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique (unité EG1) :**

---

### **Bloc de compétences n° 5 – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques (unité EG2) :**

---

### **Bloc de compétences n° 6 – Education physique et sportive (unité EG3) :**

**Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues**

---

### **Bloc de compétences n° 7 – Prévention-santé-environnement (unité EG4) :**

---

### **Bloc de compétences n° 8 – Langue vivante étrangère (unité UFL) Bloc facultatif : Compétences de niveau A2 du CECRL**

---